

Comité syndical du 12 novembre 2025

DL2025_11/04

AUTORISATION DE VENTE D'UNE PARTIE DES PARCELLES ZB 208P et ZB 212P À L'ARRIÈRE DE L'ÉCOPARC à la SEM47

Le comité syndical de ValOrizon, légalement convoqué le **6 novembre 2025**, s'est réuni, Maison de l'Économie Circulaire, le **mercredi 12 novembre 2025 à 9h00**, sous la présidence de M. Ludovic BIASOTTO.

CONSEIL DEPARTEMENTAL 47 : Ludovic BIASOTTO, Jacques BILIRIT, Philippe BOUSQUIER, Laurence DUCOS, Sophie GARGOWITSCH, Christine GONZATO-ROQUES, Françoise LAURENT, Valérie TONIN (8) ;

VAL DE GARONNE AGGLOMERATION : Marie-France BONNEAU, Daniel BORDENEUVE, Gilbert DUFOURG, Jean-Claude DERC, Alain LERDU, Jacques PIN, Jacques VERDELET (7) ;

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND VILLENEUVOIS : Jacques BORDERIE, Michel LAVILLE, Christelle PRELLON, Jean-Eric ROSIER, Michel BRUYERE (5) ;

SMICTOM LGB : François COLLADO, Henri de COLOMBEL, Christian GIRARDI, Alain LORENZELLI, Didier SOUBIRON (5) ;

FUMEL VALLÉE DU LOT : Didier CAMINADE, Jacques PICCOLI, Jacques SEGALA (3) ;

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES BASTIDES EN HAUT AGENAIS PERIGORD : Nathalie FOUNAUD-VEYSSET, Auguste FLORIO (2) ;

COMMUNAUTE DE COMMUNES COTEAUX ET LANDES DE GASCOGNE : Audrey ARMEILLINI, Michel PONTHOREAU (2) ;

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE LAUZUN : Jean-Pierre BARJOU, Emilien ROSO (2) ;

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE DURAS : Joël KLEIBER (1) ;

COMMUNAUTE DE COMMUNES LOT ET TOLZAC : Ghislain GOZZERINO (1) ;

Nombre de conseillers en exercice : 36

Présents : Mmes ARMEILLINI, FOUNAUD-VEYSSET, GONZATO-ROQUES et PRELLON, MM. BIASOTTO, BRUYERE, FLORIO, GIRARDI, LORENZELLI, PONTHOREAU, ROSIER, ROSO, VERDELET (13)

Représentés : M. BARJOU par M. BIASOTTO, M. BILIRIT par M. VERDELET, Mme BONNEAU par Mme ARMEILLINI, M. BORDERIE par Mme PRELLON, M. COLLADO par M. FLORIO, M. DE COLOMBEL par M. LORENZELLI, M. KLEIBER par Mme FOUNAUD-VEYSSET, M. LAVILLE par M. ROSIER, Mme LAURENT par Mme GONZATO-ROQUES, M. SOUBIRON par M. GIRARDI (10)

Quorum atteint

Secrétaire de séance : Mme Nathalie FOUNAUD-VEYSSET

Nombre de délégués présents : 13

Représentés :10

TOTAL : 23

Etaient également présentes : Mmes Stéphanie GONZALO, Muriel BORY et Marie-Claude ARQUEY

DL2025_11/04

AUTORISATION DE VENTE D'UNE PARTIE DES PARCELLES ZB 208P et ZB 212P À L'ARRIÈRE DE L'ÉCOPARC à la SEM47

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le code de la commande publique ;

Vu les statuts du Syndicat mixte de valorisation et de traitement des déchets ménagers et assimilés de Lot-et-Garonne à vocation départementale dénommé « ValOrizon » modifiés par arrêté préfectoral n°47-2017-12-29-003 du 29 décembre 2017 ;

Considérant la proposition d'achat d'une partie des parcelles cadastrées sections ZB 208P et ZB 212P pour une surface totale de 253 m² à l'arrière de l'Ecoparc (plan en annexe) faite par la SEM47 au prix de 15€/m² ;

Considérant l'engagement de la SEM47

- de conserver un accès pour le Syndicat ValOrizon depuis la future voirie pour permettre de faire l'entretien des bassins ;
- d'aménager à ses frais, si celui-ci était nécessaire, l'exutoire des bassins d'orages ;

www.valorizon.com

Considérant l'accord entre les deux structures sur le montant de cette vente soit 3 795€ HT ;

LE COMITÉ SYNDICAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

- Article 1 : **AUTORISE** le Président à signer l'acte lié à la vente d'une partie des parcelles ZB 208P et ZB 212P à la Société Mixte d'Aménagement de Lot-et-Garonne SEM 47 dont le siège social est situé 6 bis, boulevard Scaliger - Hôtel du Département - 47 000 AGEN,

-Article 2 : **PRÉCISE** que la vente pour un montant de 3 795 € HT soit 4 554 € TTC sera formalisée par un acte notarié et que l'acquéreur s'engage à payer tous les frais, droits et émoluments liés à cette vente.

Résultats des votes

Suffrages exprimés :	23
Pour :	23
Contre :	0
Abstentions :	0

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus

Le Président,

Ludovic BIASOTTO

Publication sur le site internet le 14/11/2025